

Réflexions sur les recompositions des solidarités sociales du point de vue de la philanthropie; l'expérience et les apprentissages de la Fondation Lucie et André Chagnon

Résumé :

Nous reconnaissons que notre rôle singulier se résume essentiellement à soutenir celles et ceux qui désirent se solidariser autour d'enjeux sociaux qu'ils ont eux-mêmes identifiés. En somme, c'est par l'appui au développement des capacités et dans la perspective du développement social à l'échelle locale et de différents réseaux qui sont engagés dans la lutte contre les inégalités que la Fondation Chagnon désire poursuivre son engagement. À cela s'ajoute le soutien à la prise de parole des plus vulnérables de notre société ainsi que la création d'occasions de dialogue démocratique sur les solutions à apporter à des enjeux collectifs.

Notre expérience nous a aussi appris que notre contribution à la recomposition des solidarités sociales doit se faire à travers des liens étroits avec les réseaux et les différents acteurs qui sont en mesure de nous partager leur lecture des enjeux et de nous guider afin que nous puissions les soutenir dans l'émergence de nouvelles solutions, leur développement et leur mise en œuvre. C'est aussi une façon de permettre à notre organisation de réviser en continu sa lecture des enjeux sociaux qui évoluent et qui nécessitent de savoir s'adapter rapidement aux besoins émergents. Ce désir de souplesse devrait être une caractéristique nous permettant d'être plus pertinents dans notre action et dans notre intention, de servir de levier et d'être des facilitateurs. Pour y arriver, nous avons soutenu, dans les dernières années, des organismes et de nouveaux espaces de concertation favorisant le maintien du dialogue social, tant dans les réseaux et les institutions que parmi les citoyens et les décideurs.

La société québécoise faisant face à de grands défis liés à une transition sociale, économique et écologique, comment traduire dans l'action notre volonté de soutenir celles et ceux qui peuvent relever les défis sociaux de l'heure ? Quel est notre rôle social et politique dans un contexte de recomposition des solidarités ? Comment répondre aux inquiétudes exprimées par la société civile à l'égard de l'action philanthropique, suspectée parfois de vouloir se substituer au rôle de l'État, tout en répondant à la demande croissante qui nous est faite pour combler le vide créé par la reconfiguration sociale et le manque de financement public ? Telles sont nos réflexions, ainsi que celles de nos pairs dans les milieux philanthropiques québécois et canadien.

Pour en savoir plus sur les propos de Jean-Marc Chouinard, président de la Fondation Lucie et André Chagnon, nous vous invitons à vous lier au site Web de la Fondation Lucie et André Chagnon :

- La politique de financement : <https://fondationchagnon.org/fr/politique-de-financement.aspx>
- Ce que nous soutenons : <https://fondationchagnon.org/fr/que-soutenons-nous.aspx>
- Les rencontres sur les orientations : https://fondationchagnon.org/fr/actualites/2017/rencontres_nouvelles_orientations_philanthropiques.aspx